

Convention 2012 du Symev

Programme et *enjeux*



15 h - Ouverture de la Convention

par Maître Robert Panhard,
président de l'Automobile Club de France

15 h 15 - 1^{ère} table ronde

**Commissaires-priseurs de ventes volontaires
et commissaires-priseurs judiciaires :
deux métiers complémentaires**

Intervenants :

Catherine Chadelat, *présidente du Conseil des ventes volontaires,*
Olivier Doutrebente, *commissaire-priseur judiciaire,*
Damien Leclere, *commissaire-priseur de ventes volontaires,*
Alain Turpin, *président de la Chambre nationale
des commissaires-priseurs judiciaires,*
Laurent Vallée, *directeurs des Affaires civiles et du Sceau*

Moderateur :

Olivier de Baecque, *avocat à la Cour
spécialisé dans le marché de l'art.*

**“Plus de 10 ans après la séparation
des activités judiciaires et volontaires,
les différents types de commissaires-priseurs
ne peuvent que constater que, par-delà
leurs différences de statut, ils sont aussi
unis par des pratiques, des passions
et des intérêts partagés.”**

La réforme de juillet 2000 a posé le principe d'une séparation des activités judiciaires et volontaires. Pour la première activité, les commissaires-priseurs demeurent des officiers ministériels, pour la seconde, ils exercent leur métier au sein d'une société commerciale, ou sous toute autre forme juridique de leur choix.

Les commissaires-priseurs ont, en grande majorité, conservé les deux activités judiciaire et volontaire. Cependant, parmi la nouvelle génération de commissaires-priseurs, un nombre croissant a fait le choix de créer une salle de ventes volontaires non adossée à une étude judiciaire. Enfin, parmi les nouveaux diplômés, certains ne s'installent ni sous un statut ni sous un autre, mais deviennent simplement salariés de structures commerciales.

Cette diversité de situations née de la réforme de 2000 pose la question de la cohésion de notre profession. Elle suscite aussi parfois des tensions et des rivalités dont les enjeux sont tantôt économiques tantôt symboliques.

Toutefois, plus de 10 ans après l'adoption de cette réforme, les commissaires-priseurs sont nombreux à constater que, par-delà leurs différences de statut, ils sont aussi unis par un certain nombre de pratiques, de passions et d'intérêts partagés. L'heure est donc peut-être venue de bâtir de nouveaux ponts entre ces versants complémentaires de notre profession. ■

16 h 15 - 2^{ème} table ronde
**Quelle place pour le(s) marché(s) européen(s)
de ventes aux enchères dans la mondialisation ?**

Intervenants :

Lavinia Savini, *avocat, Bologne (Italie),*

Sonia Farsetti, *présidente de la maison de ventes Farsetti Arte,
Milan, Prato, Bologne (Italie),*

Carlo Karrenbauer, *auctioneer, Auktionshaus Karrenbauer,
Konstanz (Allemagne)*

Johan Stenberg, *secretary of European federation of auctioneers
(Suède),*

Clive Stewart-Lockhart, *managing director, Woolley & Wallis,
Salisbury (Royaume-Uni).*

Modérateur :

Didier Rykner, *journaliste, fondateur de la Tribune de l'Art.*

**"Il est nécessaire de s'interroger
sur les moyens de dynamiser l'ensemble
des places européennes face à leurs nouveaux
compétiteurs asiatiques."**

17 h 15 - 3^{ème} table ronde
**Les acteurs du marché de l'art :
partenaires ou concurrents ?**

Intervenants :

Jean-Olivier Despres, *représentant de la Galerie Gagosian (Paris),*

Thierry Ehrmann, *PDG et fondateur d'Artprice,*

Michel Gomez, *président du Syndicat national du commerce
de l'antiquité, de l'occasion et des galeries d'art moderne
et contemporain,*

Philippe Limouzin-Lamothe, *président de l'Observatoire
du marché de l'art,*

Christophe Leribault, *conservateur et directeur du musée
du Petit Palais,*

Michel Maket, *vice-président du Syndicat français des experts
professionnels en œuvres d'art et objets de collection,*

Stéphane Pinta, *expert en tableaux anciens, Cabinet Eric Turquin,*

Georges-Philippe Vallois, *président du Comité professionnel
des galeries d'art,*

Gauthier de Vanssay, *président d'Expertissim.com.*

Modérateur :

Hervé Poulain, *président fondateur du Symev,
président du Conseil national du marché de l'art,
commissaire-priseur, Artcurial.*

Le marché de l'art est lui aussi mondialisé donnant lieu à une forte concurrence entre les différentes places mondiales. Si le phénomène n'est pas entièrement neuf - la compétition entre les places européennes entre elles et avec leurs rivales d'outre-Atlantique a toujours existé -, il prend maintenant une nouvelle tournure avec la montée en puissance des marchés asiatiques. Pour ne prendre qu'un exemple, Paris est désormais devancé par Londres et New York mais également par Pékin et Hong Kong, tandis que Shanghai la talonne déjà.

La dynamique de la mondialisation pose donc clairement la question de la place qui sera à l'avenir celle des marchés européens de la vente aux enchères. Ce constat incite à revoir l'échelle à l'aune de laquelle on observait jusqu'ici les relations entre les différents marchés européens. S'il est bien sûr encore légitime de vouloir rechercher les modalités d'une concurrence loyale entre les acteurs européens du marché de l'art, il est également nécessaire de s'interroger aussi sur les moyens de dynamiser l'ensemble des places européennes face à leurs nouveaux compétiteurs.

Alors que l'Union européenne poursuit son inlassable travail d'harmonisation, c'est là un enjeu sur lequel les professionnels européens devraient devenir "forces de proposition". ■

Galeristes, antiquaires et commissaires-priseurs sont-ils partenaires ou concurrents ? Malgré les passions soulevées par cette question, un certain consensus semble se dégager sur la notion de "coopétition". Façon de reconnaître que, sur un échiquier aussi complexe que le marché de l'art, la compétition coexiste nécessairement avec la coopération. Comme aime à le rappeler Jean-Pierre Osenat, président du Symev, "les relations entre ces acteurs ne se limitent pas à la seule concurrence" car "galeristes, antiquaires et commissaires-priseurs font, conjointement avec les artistes et les collectionneurs, partie d'un même écosystème dont il convient d'assurer la pérennité et le dynamisme : le marché français de l'art". Chacun en est bien conscient. Tout récemment encore, face au projet d'assujettissement des œuvres d'art à l'ISF, tous se sont retrouvés dans un salutaire front du refus dont le ciment était bien une commune passion pour l'art et la culture.

L'enjeu n'est-il pas alors de réaliser de telles convergences non plus seulement lors d'opérations défensives, mais aussi pour valoriser la création française ? George-Philippe Vallois, président du Comité professionnel des galeries d'art relève combien nos homologues nord-américains "excellent à réaliser des actions associant musées, auctioneers et galeristes pour promouvoir de nouveaux artistes". Un exemple à suivre ? ■

**"Galeristes, antiquaires et commissaires-
priseurs font partie d'un même écosystème
dont il convient d'assurer le dynamisme :
le marché français de l'art".**

18 h 15 - 4^{ème} table ronde
**L'image des commissaires-priseurs
de ventes volontaires véhiculée par les médias**

Intervenants :

Céline Lefranc, *journaliste, Connaissance des Arts,*

Armelle Malvoisin, *journaliste, Le Journal des Arts,*

Martine Robert, *journaliste, Les Échos*

Béatrice de Rochebouët, *journaliste, Le Figaro*

Fabrice Bousteau, *journaliste, écrivain,
directeur de la rédaction, Beaux-Arts Magazine,*

Olivier Lange, *directeur de Drouot Patrimoine
et d'Auction Press,*

Vincent Noce, *journaliste, Libération,
et auteur de "Descendre aux enchères"
(Editions JC Lattès),*

Philippe Régnier, *journaliste,
fondateur du Quotidien de l'Art,*

Olivier de Rincquesen, *journaliste, BFM Business.*

Modérateur :

Christophe Blanc, *consultant en communication,
Regain Communication.*

**"S'agissant du grand public, l'image
des commissaires-priseurs est surtout floue.
De nombreux visiteurs ou clients potentiels
hésitent encore à franchir la porte
d'une salle de ventes, parce qu'ils estiment
ne pas en connaître les codes. Les enchères
restent un univers un peu mystérieux
qui les impressionne..."**



19 h 15
Conclusion
par Jean-Pierre Osenat,
président du Symev

20 h
Cocktail dînatoire
dans les salons
de l'Automobile Club
de France (offert pour
les membres du Symev).

Quelle est aujourd'hui l'image des commissaires-priseurs ? Difficile de répondre à une telle question par une réponse unique tant la perception de notre profession varie en fonction des publics considérés.

"S'agissant du grand public, l'image est surtout floue", estime Martine Robert. Pour cette journaliste aux Échos, "de nombreux visiteurs ou clients potentiels hésitent encore à franchir la porte d'une salle de ventes, parce qu'ils estiment ne pas en connaître les codes. Les enchères restent un univers un peu mystérieux qui les impressionne..."

Autre difficulté : la profession est fréquemment mal cernée, le commissaire-priseur judiciaire étant parfois assimilé à un huissier tandis que le commissaire-priseur de ventes volontaires apparaît au service exclusif de riches amateurs d'art. Enfin, rares sont les personnes qui savent que l'on trouve des commissaires-priseurs partout sur le territoire national, y compris dans les villes moyennes.

En revanche, s'agissant des collectionneurs et des amateurs d'art, l'image de la profession souffre encore de quelques affaires qui ont semé le doute quant à la transparence des transactions...

Que faire pour améliorer cette image ? Probablement en incitant les commissaires-priseurs à communiquer davantage sur leur profession sous tous ses aspects. Pour Christophe Blanc, consultant en communication, "au-delà des lots proposés et des résultats des ventes, les commissaires-priseurs devraient parler plus souvent de leurs passions, de leurs usages et de leur déontologie professionnelle". ■

